Image not found or type unknown

Avis de contravention

Par **Aurel123**, le **12/05/2019** à **15:00**

Lorsqu'un policier relève une infraction et qu il rédige l'avis de contravention doit-il le présenter obligatoirement au contrevenant pour qu il la signe ou vérifie ce qui y est mentionné ? Merci

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés